



# ABONNEMENT PASSION MONUMENTS

Votre remise CSE

**-15%**

L'abonnement SOLO à moins  
de 42€

## COMITÉS D'ENTREPRISE, OFFREZ UN AN D'ACCÈS ILLIMITÉ À PLUS DE 80 MONUMENTS D'EXCEPTION

Abbaye du Mont-Saint-Michel, château d'If, Panthéon, villa Cavrois, monastère royal de Brou, maison de Georges Clemenceau, villa gallo-romaine de Montcaret, château et remparts de la cité de Carcassonne...

### LES AVANTAGES DE L'ABONNEMENT

- Accès illimité pendant un an à plus de 80 monuments nationaux sans tarification supplémentaire, en visite libre ou commentée
- Expositions incluses
- Infolettre mensuelle dédiée
- Magazine digital *Monuments nationaux* pour découvrir les coulisses des monuments
- Remises dans nos librairies-boutiques, dans les monuments et sur notre boutique en ligne
- Des tarifs réduits auprès de nombreux partenaires culturels dans toute la France
- D'autres avantages tout au long de l'année : visites privilégiées, rencontres, visites guidées à distance, avantages sur certains événements...

### VOTRE CONTACT NATIONAL

[abonnement@monuments-nationaux.fr](mailto:abonnement@monuments-nationaux.fr)

### LE CMN EN BREF

- 1er opérateur touristique et culturel en France
- Plus de 100 monuments dans toute la France
- 12 millions de visiteurs par an



# ABONNEMENT PASSION MONUMENTS

## OPTION 1 : ACHAT DE CONTREMARQUES PASSION MONUMENTS

### Modalités :

- Commandez vos contremarques (billets papier avec un code) et mettez les à disposition de vos adhérents
- Possibilité d'obtenir également les codes des contremarques sous forme dématérialisée sur simple demande
- Pas de minimum d'achat
- Tarif Passion monuments SOLO (valable pour une personne) : **15% de réduction, soit l'abonnement à 41,65€ au lieu de 49€**
- 20 % de réduction à partir de 20 contremarques achetées, soit l'abonnement à 39,20€ au lieu de 49€**
- Validité des contremarques : 1 an à partir de la date d'achat par le CSE  
Validité de l'abonnement : 1 an à partir de la date de validation en ligne par l'adhérent

### Comment passer commande ?

- Remplissez le bon de commande ci-joint et envoyez-le à l'adresse mail indiquée
- Après paiement (par chèque ou virement), recevez par courrier les contremarques. *Possibilité de recevoir un format Excel (sur demande)*

### Comment vos adhérents obtiennent-ils leur abonnement ?

- Remettez à l'adhérent une contremarque Passion monuments
- L'adhérent en possession de sa contremarque se rend sur la billetterie en ligne Passion monuments
- L'adhérent met au panier l'abonnement SOLO et renseigne dans la partie "Code promotionnel" le code unique figurant sur sa contremarque. Son panier passe à 0 €
- Carte physique disponible moyennant des frais supplémentaires de 5 €, à la charge de l'adhérent
- Après validation, l'adhérent reçoit son abonnement Passion monuments SOLO par mail sous la forme d'une e-carte, valable 1 an à compter de sa date d'acquisition

Abonnement DUO non disponible

## OPTION 2 : CODES PROMO

- La mise à disposition d'un **code promo personnalisé au nom du CSE** est également disponible. Il permet à vos adhérents d'obtenir un abonnement **avec une réduction de -15% (SOLO : 41,65€ au lieu de 49€, DUO : 66,30€ au lieu de 78€)** sur la billetterie Passion monuments.  
Contacter [abonnement@monuments-nationaux.fr](mailto:abonnement@monuments-nationaux.fr)

# CONTREMARQUES PASSION MONUMENTS



## COORDONNÉES

Organisme : .....

Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : .....

Tel. : ..... Fax : ..... Mail : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Adresse de livraison, si différente : .....

## COMMANDE

	Prix unitaire (tarif grand public)	Remise immédiate accordée aux CSE	Quantité	Montant total après remises
< 20 contremarques	49,00 €	15 %		
≥ 20 contremarques	49,00 €	20 %		
Frais de port (optionnel) <i>Pour un envoi en recommandé, ajouter la somme de 6,70 €</i>				
<b>TOTAL</b>				

Je souhaite également recevoir les codes des contremarques par mail, via un fichier Excel

## COORDONNÉES BANCAIRES

### Choix du mode de paiement (cochez la case) :

- Chèque bancaire, à l'ordre du Régisseur de Recettes
- Virement (bien préciser l'objet vente à l'avance) :  
IBAN (International Bank account Number) : FR76 1007 1750 0000 0010 0072 054  
BIC (Bank identifier Code) : TRPUFRP1



### MERCI DE RENVOYER CE BON DE COMMANDE

avec votre moyen de paiement à :

Lola-Gabrielle Lago- Centre des monuments nationaux  
62, rue Saint-Antoine 75186 Paris cedex 04  
[commandes.billets@monuments-nationaux.fr](mailto:commandes.billets@monuments-nationaux.fr)

### Bon pour accord

Fait à ..... Le .....

Signature avec cachet de la société :

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE À L'AVANCE DES CONTREMARKES DU PROGRAMME D'ABONNEMENT « PASSION MONUMENTS » DU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

## PRÉAMBULE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « Conditions Générales de Vente » ou « CGV ») sont applicables aux comités sociaux et économiques et aux associations pour l'achat à l'avance de contremarques de l'abonnement « Passion monuments », programme d'abonnement du CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, établissement public à caractère administratif sous la tutelle du MINISTÈRE DE LA CULTURE, domicilié Hôtel de Sully, 62 rue Saint-Antoine, 75186 Paris Cedex 04 (ci-après le « CMN ») via un formulaire de commande.

Le Client est invité à lire attentivement les présentes conditions générales de vente qui visent à définir les relations contractuelles entre lui et le CMN, ainsi que les conditions applicables à l'achat à l'avance de contremarques Passion monuments et à leurs utilisations.

La confirmation de la commande via l'envoi du formulaire de commande entraîne la conclusion du contrat définitif et implique l'acceptation sans réserve par le Client de l'intégralité des CGV dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la validation de son achat.

Les conditions générales de vente applicables sont celles en vigueur à la date de l'achat des contremarques Passion monuments. Le CMN se réserve le droit de les adapter ou de les modifier à tout moment.

Les entités suivantes peuvent avoir accès à la vente à l'avance des contremarques Passion monuments :

- les comités sociaux et économiques,
- les associations et amicales du personnel.

## I – Définitions

Tous les termes définis ci-après sont utilisés selon le sens suivant :

- « Conditions Générales de Vente » : désignent les présentes conditions générales qui ont pour objet de définir les conditions d'achat à l'avance de contremarques Passion monuments.

- « Client » : désigne toute personne effectuant un achat de contremarques Passion monuments via le formulaire de commande et ayant accepté les Conditions Générales de Vente selon les modalités prévues à l'article 2 ci-après.

- « Utilisateur final » : désigne la personne utilisant le code de la contremarque afin de souscrire à un abonnement en son nom.

- « Passion monuments » : désigne le programme d'abonnement du Centre des monuments nationaux.

- « Contremarque » ou « Contremarque Passion monuments » : désigne un code unique, transmis sous format d'un billet thermique ou dans un tableau Excel. Elle permet à l'utilisateur final d'acquérir en ligne un abonnement Passion monuments en formule « Solo » sous la forme d'une e-carte d'abonnement sans frais

additionnels ; ou d'une carte d'abonnement sous forme physique moyennant des frais supplémentaires de 5 € par l'utilisateur final. La contremarque est valable pour une durée déterminée, selon les modalités prévues à l'article 6. Elle ne constitue pas un abonnement.

- « Abonnement Passion monuments Solo » : désigne la formule de l'abonnement « Passion monuments » valable pour une personne, dont l'identité figure sur l'abonnement.

- « Carte d'abonnement » : désigne le support physique du programme d'abonnement, prenant la forme d'une carte personnelle, nominative et non cessible.

- « e-carte d'abonnement » : désigne le support dématérialisé du programme d'abonnement, prenant la forme d'un document PDF personnel, nominatif et non cessible.

- « Règlement tarifaire » : désigne le règlement tarifaire du Centre des monuments nationaux en vigueur à la date d'acquisition en ligne d'un abonnement Passion monuments Solo par l'utilisateur final.

## 2 – Conditions d'achat à l'avance des contremarques Passion monuments

Pour les contremarques achetées à l'avance via le formulaire de commande, le Client envoie le formulaire de commande dûment rempli et signé, selon le modèle que le CMN met à disposition sur son site à l'adresse internet suivante : <https://tourisme.monuments-nationaux.fr>

Aucune quantité minimale d'achat de contremarques Passion monuments n'est requise.

Les demandes doivent être adressées par courrier ou courriel exclusivement auprès du Département du développement de la fréquentation et de la relation visiteurs à l'adresse indiquée à l'article 8.

## 3 – Prix - remises - paiements

### 3.1 Prix

Le prix de la contremarque Passion monuments est de 49€ l'unité.

Le tarif applicable est celui de l'abonnement Passion monuments Solo en vigueur au jour de l'achat.

Le règlement tarifaire est accessible sur le site de vente en ligne de l'abonnement Passion monuments (<https://billetterie-passion.monuments-nationaux.fr/fr-FR/accueil-1>). Le CMN se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment.

### 3.2 Remises

Une remise de 15% est consentie immédiatement à partir de 1 contremarque achetée. Une remise de 20% est consentie à partir de 20 contremarques achetées. Ces remises s'effectuent sur la quantité totale des contremarques achetées par commande ; les achats successifs ne sont pas cumulables pour l'application du taux de remise.

## 3.3 Paiements

Les contremarques sont réglées soit :

- **par virement** (pour tout montant)

Titulaire du compte : Régie d'avances et de recettes.  
IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0072 054  
BIC : TRPUFRP1

- **par chèque bancaire** libellé à l'ordre du Régisseur de recettes.

Les chèques de banques non-domiciliées en France ne sont pas acceptés.

À la réception du paiement, la commande est validée et traitée. Le client reçoit une confirmation de la commande.

## 4 – Annulation – remboursement

En vertu des dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation, tout achat est définitif et ne peut donner lieu à rétractation.

Les contremarques et les abonnements Passion monuments Solo qui en découlent ne peuvent être ni repris, ni échangés, ni remboursés notamment en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera fourni en cas de perte ou de vol.

## 5 – Distributions des contremarques

### 5.1 Pour les contremarques sous forme de billets thermiques :

Les contremarques sont envoyées par courrier. Sur demande du Client, elles peuvent être envoyées en plis sécurisés, moyennant des frais supplémentaires de 6,70 €.

Le CMN ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol ou du retard de l'acheminement des contremarques.

Tout changement d'adresse postale doit être signalé par écrit.

### 5.2 Pour les contremarques dématérialisées, sous forme de code :

Sur demande, le Client peut recevoir en complément des billets thermiques, une liste de codes uniques transmise par courriel au format Excel.

Le Client est seul responsable de l'exactitude des informations transmises et le CMN décline toute responsabilité en cas d'envoi à une adresse erronée du fait du Client.

Tout changement de courriel doit être signalé par écrit.

## **6 – Conditions d'utilisation de la contremarque**

Les contremarques doivent être remises aux utilisateurs finaux afin qu'ils puissent finaliser leur abonnement, e-carte ou carte d'abonnement, sur le site de vente en ligne de Passion monuments : <https://billetterie-passion.monuments-nationaux.fr/fr-FR/accueil-1>.

Les conditions générales de ventes et d'utilisation de l'abonnement Passion monuments sont consultables sur ce même site.

La contremarque permet à l'utilisateur final de souscrire à un abonnement **en formule Solo uniquement**.

L'abonnement s'adresse aux personnes âgées de 26 ans ou plus.

Les enfants âgés de moins de 18 ans, et les jeunes de l'Union Européenne et de l'EEE (Islande, Liechtenstein, Norvège) de moins de 26 ans (y compris les titulaires d'un titre de séjour ou d'un visa supérieur à 4 mois), bénéficient de conditions de gratuité spécifiques, à consulter sur le site du CMN (<https://www.monuments-nationaux.fr>), rendant l'achat d'un programme d'abonnement non pertinent.

L'utilisateur final de la contremarque dispose d'1 an à compter de la date d'achat de la contremarque par le Client pour finaliser son abonnement en ligne. La finalisation en ligne est indispensable pour obtenir la e-carte et/ou recevoir la carte d'abonnement, en cas de sélection de cette option, et avoir accès à l'ensemble des prestations de l'abonnement Passion monuments.

L'utilisateur final doit suivre la procédure suivante pour finaliser son abonnement :

- Se rendre sur le site de vente en ligne de Passion monuments : <https://billetterie-passion.monuments-nationaux.fr/fr-FR/accueil-1>
- Se connecter à son compte ou le créer en renseignant ses informations personnelles
- Cliquer sur le bouton "S'abonner"
- Mettre un abonnement Passion monuments Solo au panier, qui affiche alors 49 €
- Saisir le code unique figurant sur sa contremarque dans le champ "Code promo" : le panier passe alors à 0 €
- Cocher, s'il le souhaite, l'option lui permettant de commander, en contrepartie de frais additionnels payés par l'utilisateur final, une carte d'abonnement physique, en plus de sa e-carte d'abonnement, dématérialisée
- Accepter les CGV/U
- Valider le panier

Le code unique est automatiquement désactivé 1 an après l'achat de la contremarque, la rendant inutilisable après ce délai.

## **7 – Données personnelles**

Les informations et données personnelles éventuellement récoltées dans le cadre de ces ventes sont traitées et conservées en conformité avec les obligations légales et réglementaires.

Conformément à la délibération CNIL n°2016-264 du 21 juillet 2016, l'utilisateur est informé que la personne responsable du traitement des données est le directeur du développement économique du Centre des monuments nationaux.

L'utilisateur est informé que les données collectées pourront être utilisées pour les finalités suivantes :

- les contrats ;
- les commandes ;
- les livraisons ;
- les factures ;
- la comptabilité, et en particulier la gestion des comptes clients ;
- un programme de fidélité au sein d'une entité ou de plusieurs entités juridiques ;
- le suivi de la relation client tel que la réalisation d'enquêtes de satisfaction, la gestion des réclamations et du service après-vente ;
- la sélection de clients pour réaliser des études, sondages et tests produits ;
- effectuer des opérations relatives à la prospection ;
- la gestion d'opérations techniques de prospection (ce qui inclut notamment les opérations techniques comme la normalisation, l'enrichissement et la déduplication) ;
- la sélection de personnes pour réaliser des actions de fidélisation, de prospection, d'étude, de sondage, de test produit et de promotion ;
- la réalisation d'opérations de sollicitations ;
- l'élaboration de statistiques commerciales ;
- la cession, la location ou l'échange de ses fichiers de clients et de ses fichiers de prospects ;
- l'actualisation de ses fichiers de prospection par l'organisme en charge de la gestion de la liste d'opposition au démarchage téléphonique, en application des dispositions du code de la consommation ;
- l'organisation de jeux-concours, de loteries ou de toute opération promotionnelle à l'exclusion des jeux d'argent et de hasard ;
- la gestion des demandes de droit d'accès, de rectification et d'opposition ;
- la gestion des impayés et du contentieux, à condition qu'elle ne porte pas sur des infractions et/ou qu'elle n'entraîne pas une exclusion de la personne du bénéfice d'un droit, d'une prestation ou d'un contrat ;
- la gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus du système.

L'utilisateur est informé que ces données ne seront utilisées que par le CMN ou les tiers désignés par lui afin de l'assister éventuellement dans les démarches ci-dessus indiquées sans pour autant que ces fichiers puissent être cédés à des tiers.

Les données seront conservées pendant un délai de trois ans à compter de leur collecte par le responsable de traitement. Au-delà, le CMN se réserve le droit de reprendre contact avec la personne concernée afin de savoir si elle souhaite continuer à recevoir des sollicitations commerciales.

En l'absence de réponse positive et explicite de la personne, les données seront supprimées ou archivées conformément aux dispositions en vigueur.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, aux informations le concernant.

Le contact pour faire usage de ces droits est celui prévu à l'article 8 des présentes conditions générales, l'indication des noms, prénoms, adresse dans la requête est obligatoire pour que l'établissement puisse traiter la demande. Conformément à la réglementation en vigueur, le courrier doit être signé et accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant signature et précisé l'adresse à laquelle doit être envoyée la

réponse, laquelle est transmise dans un délai de 2 mois suivant la réception de votre demande.

## **8 – Force majeure**

La responsabilité du CMN ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

## **8 – Contact**

Mme Lola-Gabrielle LAGO  
Centre des monuments nationaux  
Hôtel de Sully - DDERV - DDFRV  
62 rue Saint-Antoine  
75186 Paris cedex 04  
Tél : 01 44 61 22 67  
commandes.billets@monuments-nationaux.fr